

| ODJ | INTITULE | RAPPORTEUR | DECISION | | |
|-----|---|---------------------------|----------|--------|------------|
| | | | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
| 1 | Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public 2024 d'Eau Potable | M. Vincent HUDRY CLERGEON | 11 | | |

On note une progression dans le nombre d'abonnés, de 200 en 2010, on passe à 402 en 2020 et 422 en 2024. La progression se poursuivra en 2025 puis se stabilisera ensuite. Le volume prélevé est en hausse de 7 % notamment à cause de fuites importantes, la consommation moyenne est stable. L'augmentation des recettes est due une hausse du taux de base de l'agence de l'eau. Le rendement du réseau est en baisse à 61.6 %.

| ODJ | INTITULE | RAPPORTEUR | DECISION | | |
|-----|--|---------------------------|----------|--------|------------|
| | | | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
| 2 | Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public 2024 d'Assainissement Non Collectif | M. Vincent HUDRY CLERGEON | 11 | | |

Pour la commune de Serraval, l'assainissement est uniquement non collectif. Le cabinet NICOT effectue une visite de contrôle de conformité tous les deux ans. Les dispositifs sont conformes à 64 %. Sur la commune, il y a 344 dispositifs répertoriés. Il est systématiquement demandé une mise aux normes lors des transactions immobilières. Il est à noter qu'aucun suivi n'est programmé après la visite de contrôle. Il est indiqué que le SILA facture 400 € d'amende quand les installations sont non conformes.

| ODJ | INTITULE | RAPPORTEUR | DECISION | | |
|-----|--|-------------|----------|--------|------------|
| | | | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
| 3 | Mandat spécial pour la participation d'élus au 107 ^{ème} congrès des maires du 18 au 20 novembre 2025 à Paris | M. le Maire | 9 | | 2 |

Il s'agit d'une procédure administrative classique qui permet la prise en charge financièrement encadrée des frais. Les choix d'hébergement, de transports et de restauration (s'il y en a) doivent être les moins onéreux disponibles.

| ODJ | INTITULE | RAPPORTEUR | POUR INFORMATION | |
|--|---|-------------|------------------|--|
| 4 | Rapport Social Unique 2024 pour information | M. le Maire | | |
| Le document est présenté pour information. Il résume les principales informations concernant le personnel pendant l'année 2024. | | | | |
| DIVERS | | | | |
| Une réflexion s'engage sur la réfection de la salle des fêtes, notamment sur son organisation, la rénovation du mobilier, la mise en peinture. Il est prévu de se rendre sur place pour une réunion de travail. | | | | |
| Pour information, la mairie sera fermée au public le 26 décembre 2025 | | | | |
| L'organisation de la cérémonie du 11 novembre est évoquée, seront présents Mme MASSART, M. le Maire, M. CHEVELLERAU, M. MOLON, M. TISSOT, le rendez-vous est donné à 10h. Les participants se déplaceront ensuite au Bouchet Mont Charvin. | | | | |
| Une réflexion est à mener concernant une demande de l'ACCA pour la mise à disposition d'un emplacement, si possible excentré. | | | | |
| Des arrêtés limitant la vitesse en agglomération, sur des portions de route ciblées sont à prendre. Quelques remarques sur les limitations de vitesse en fonction de leur localisation. | | | | |

L'achat d'une fraise à neige est validé, il le sera définitivement au vu de la présentation de divers documents certifiant le prix de vente et l'état du matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H25.

Le secrétaire de séance :
Pascal Chevallereau



Le Maire
Philippe ROISINE




Approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal de Serraval le 15 décembre 2025